



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Le Directeur

Abidjan, le 14 NOV 2018

Départ n° _____/SEPMBPE/DGD/DSI/SDP/SA/GBH -18

NOTE D'INFORMATION N° 96 _____/SEPMBPE/DGD/DSI/DU

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Formation sur la gestion électronique
des demandes de codes additionnels
201, 202 et 703.

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que la Direction des Systèmes d'Information organise une session de formation sur **la gestion électronique des demandes de codes additionnels 201, 202 et 703.**

A cet effet, j'invite tous les déclarants à prendre toutes les dispositions utiles pour leur participation effective à cette session de formation du 19 au 23 novembre 2018 à l'Ecole Nationale de Douanes de 09 heures à 17 heures conformément au planning joint en annexe.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire
Le Directeur
Direction des Systèmes d'Information

BEUGRE Gilles-Thierry